

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat
Titre : Un plan d'action pour la sobriété énergétique de Lausanne
Initiant-e(-s) : Virginie Cavalli Laisser vide

Le plan climat de la Ville de Lausanne annoncé en 2021 est très ambitieux. Dans les divers documents qui l'accompagnent, les différents buts de durabilité pour chaque secteur d'activité (mobilité, bâtiments, chauffage) sont évoqués. On y évoque surtout le fait de passer des énergies fossiles aux énergies propres et dans une moindre mesure de baisse de consommation d'énergie. Il y a cependant une grande oubliée du plan climat lausannois : la sobriété énergétique.

Pour parvenir à réussir la transition énergétique, nous avons besoin de 3 piliers : efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables et sobriété énergétique. Or, le dernier élément est souvent complètement ou quasiment absent des programmes d'action climatique de nos collectivités publiques. C'est également le cas pour la ville de Lausanne. Le plan climat lausannois prévoit en effet un plan de mesures liées à la transition vers des énergies renouvelables pour la consommation actuelle d'énergie. Ainsi, il part du principe que nous continuerons à consommer la même quantité d'énergie ou que nous devons la baisser par plus d'efficacité énergétique, sans toucher à nos habitudes. Ces deux premiers éléments sont louables et nous pouvons qu'espérer qu'ils soient mis en œuvre rapidement. Cependant, le plan climat de la Ville passe à côté de la notion de sobriété énergétique.

Qu'est-ce que la sobriété énergétique ? C'est le fait de faire des choix de société (et politiques) en faveur d'une tonne de petites actions moins gourmandes en énergie, qui mises bout à bout, permettent à toute une société de pouvoir réussir la transition énergétique grâce aux énergies renouvelables et en se passant du nucléaire. Baisser un peu la température dans nos appartements ou se doucher un peu moins longtemps, autant de petits changements collectifs qui peuvent avoir un impact global non négligeable et qui sont bons pour le climat et la santé. Nous le savons, le maintien de notre qualité de vie passera également par un changement des mentalités et l'adhésion de notre société à ce dernier. Par ce postulat, je propose donc que la Ville de Lausanne soit un lieu pionnier de l'intégration de la notion de sobriété énergétique aux politiques publiques liées au climat. Il serait de plus souhaitable que l'action de la Ville inspire de nombreux acteurs du secteur privé ainsi que les particuliers.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

D'établir un plan d'action pour la sobriété énergétique avant la fin de la législature en cours (2021-2026) qui sera pleinement intégré aux mesures d'exécution liées au plan climat. Ce plan d'action contiendra des objectifs quantifiés et un calendrier précis. Il mentionnera également les actions concrètes que l'administration compte entreprendre auprès de ses propres services, des entreprises et des particuliers pour promouvoir la sobriété énergétique et les économies d'énergie qu'elle entraîne. Le plan d'action intégrera aussi l'obligation pour la Municipalité de faire un bilan complet tous les 5 ans et ses ambitions pour les 5 prochaines années dans le domaine de la sobriété énergétique.

Conseil communal de Lausanne

Lausanne, le 1er mars 2022

Laisser vide

Signataire(s) :
Laisser vide

Virginie
Aveilli

*l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :
directement à la Municipalité pour étude et rapport préavis*